

29 janvier 2014

N° 04 – 2014

Denis Kessler a été élu par les Membres de l'International Insurance Society pour rejoindre en 2014 l'« Insurance Hall of Fame »

L'International Insurance Society (IIS) a annoncé que Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR, avait été élu pour rejoindre en 2014 l'« Insurance Hall of Fame ».

Fondée en 1965, l'International Insurance Society est une organisation professionnelle de référence au niveau mondial pour le secteur de l'assurance. Elle regroupe de grandes sociétés d'assurance et de réassurance, des sociétés de courtage, des autorités de régulation ainsi que des universitaires originaires de plus de 90 pays.

Selon les termes de l'International Insurance Society, l'Insurance Hall of Fame « est considéré comme la distinction la plus prestigieuse du secteur de l'assurance », honorant des personnalités ayant apporté une contribution remarquable et durable au secteur de l'assurance et par conséquent à la société dans son ensemble. L'an dernier, le lauréat était Robert Benmosche, Président-Directeur général d'AIG. Denis Kessler est, avec Claude Bébéar, fondateur du groupe AXA, le seul Français à avoir reçu cette distinction depuis 1980.

Bernhard Fink, Président du Honours Committee, Comité de sélection des lauréats soumis à l'élection par les membres de l'IIS, a indiqué que la contribution de Denis Kessler au secteur de l'assurance était « exceptionnelle et qu'elle lui conférait une place de tout premier plan dans le secteur ».

Claude Tendil, Administrateur référent de SCOR, déclare : « *L'entrée de Denis à l'Insurance Hall of Fame vient logiquement saluer le travail exceptionnel réalisé au cours des onze dernières années pour faire de SCOR l'un des tout premiers réassureurs globaux. L'ensemble du conseil d'administration s'en réjouit profondément. A titre plus personnel, ayant exercé des responsabilités au sein des trois groupes Drouot, AXA et SCOR, c'est une satisfaction toute particulière de voir Denis rejoindre Georges Tattevin et Claude Bébéar en tant que lauréat français de cette distinction prestigieuse, tous trois ayant profondément marqué notre secteur de leur empreinte* ».

Denis Kessler, Président-Directeur général SCOR, déclare : « *Je suis très fier et très honoré de recevoir cette haute distinction. Elle vient couronner les performances du groupe SCOR, qui a réussi à s'établir solidement au sein du premier cercle des réassureurs globaux. Je tiens à remercier chaleureusement l'IIS et tous ses membres de m'avoir accordé cet honneur, qui, étant le résultat de leur vote, revêt pour moi une signification particulière. Je remercie également les clients, les actionnaires et les collaborateurs de SCOR, qui ont contribué à son redressement puis à son développement placé sous le double sceau de la solvabilité et de la rentabilité* ».

Pour plus d'informations, cliquez [ici](#) pour accéder au communiqué de l'IIS.

29 janvier 2014

N° 04 – 2014

Au cours des trois dernières années, SCOR a reçu de nombreuses distinctions :

En septembre 2013, SCOR a été élu « Best Reinsurance Company for US Life » et « Best Reinsurance Company for International (Non-US) Life » par la revue Reactions dans le cadre des « Global Awards » décernés à New York. En juin 2013, Denis Kessler a été élu « Financier de l'année » 2012 dans le cadre du prix organisé par l'ANDESE, Association Nationale des Docteurs ès Sciences Economiques et en Sciences de Gestion, et l'hebdomadaire Investir-Journal des finances. Le même mois, Denis Kessler s'est vu attribuer le titre de « Reinsurance Company CEO of the Year » lors des « Reactions London Market Awards ». En mai 2013, SCOR a été élu « Most Popular Foreign-Capital Insurance Company » lors du cinquième China International Insurance Summit à Beijing.

En septembre 2012, les « Worldwide Reinsurance Awards » organisés par Insurance Day ont décerné à Denis Kessler le prix « Industry Personality of the Year ». Ce même mois, SCOR a reçu le prix « Risk Carrier of the Year » lors des « Honours » organisés par la revue Insurance Insider ; le Groupe a par ailleurs été élu « Best Reinsurance Company for Life » pour la deuxième année consécutive et « Best Reinsurance Company for the London Market » lors des « Global Awards » de la revue Reactions. En juillet 2012, les « Reactions London Market Awards » ont nommé SCOR « Reinsurance Company of the Year ».

En septembre 2011, lors des « Global Awards » organisés par la revue Reactions à New York, SCOR a été élu « Best Global Reinsurance Company » et « Best Global Reinsurance Company for Life », et a reçu le prix « Best Capital Raising Initiative ». Ce même mois, la revue Intelligent Insurer a attribué le prix « Reinsurance CEO of the Year » à Denis Kessler. En juin 2011, ce dernier a été élu « Reinsurance Company CEO of the Year » lors des « Reactions London Market Awards ».

*

* *

Enoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 6 mars 2013 sous le numéro D.13-0106 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.

Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».